



the ark

Newsletter No 2 - Hiver 05



Prix Sommet 2005

Trois nominées soutenues par The Ark

Sur les cinq entreprises nominées au Prix Sommet Edition 2005, trois sont soutenues par the Ark...

LE PRIX SOMMET est organisé chaque année par un trio partenaire : l'UBS, Le Nouvelliste et le Walliser Bote. Ce prix, d'une valeur de 10'000 frs auxquels s'ajoutent des prestations de la Direction du Développement économique du canton du Valais (DEVs), récompense une entreprise qui, par la qualité et l'originalité de ses prestations, contribue au renom d'un Valais résolument moderne et axé vers l'avenir.

La commission de sélection a retenu cinq candidats - Acceltec SA, Burgener AG, Cygnus Engineering AG, ExcellGene SA et Studer Innotec SA - ainsi qu'un invité d'honneur high-tech, l'IDIAP.

Parmi ces candidats, trois sont soutenus par The Ark.

Acceltec SA, au TechnoArk de Sierre, conçoit, produit et commercialise le Myotest, appareil permettant de mesurer l'activité musculaire en cours d'exercice et d'analyser le mouvement. En connaissant la masse déplacée et le temps, il est alors possible de calculer la force et la puissance développée lors du mouvement. Le Myotest est une véritable nouveauté sur le marché de la mesure. Il s'adapte à toutes les circonstances de terrain et à tous les sportifs, professionnels ou amateurs. (www.acceltec.ch)



Le Myotest : produit de l'entreprise Acceltec, nominée au Prix Sommet 2005

Burgener AG, à Viège, est le spécialiste dans la conception et la fabrication de machines d'emballage high-tech.

L'entreprise travaille en totale interaction avec le client, en lui livrant une machine sur mesure adaptée à ses besoins particuliers. Pour l'industrie chimique et pharmaceutique, Burgener AG a mis au point une station compacte qui permet d'effectuer l'emballage des principes actifs d'un médicament. Toute manipulation humaine est ainsi exclue du processus et l'emballage est isolé de toute atteinte bactériologique. (www.burgener-ag.ch)

ExcellGene SA, au BioArk de Monthey, a mis au point une nouvelle technologie en matière de culture de cellules : le TubeSpin de quelques millilitres en guise de bioréacteur. Ce procédé permet d'optimiser le processus de production des protéines, tant au niveau du coût que du temps. ExcellGene entend également faire connaître son savoir-faire unique en misant sur un transfert de technologie. (www.excellgene.com)

Cygnus Engineering AG, à Brigue, développe deux produits reconnus, à savoir : le pont-levant anticruces de la Saltina et l'airbag pour parapente pour lequel elle commercialise une licence de production à l'échelle mondiale. www.rhone.ch/cygnus

Studer Innotec SA, à Sion, est, quant à elle, spécialisée dans la fabrication d'onduleurs, appareils destinés à la transformation du courant continu en courant alternatif. (www.studer-inno.com)

L'IDIAP de Martigny, invité d'honneur high-tech, est reconnu dans le monde entier pour ses activités dans la gestion de l'information multimédia et des interactions homme-machine. Les chercheurs mettent au point des technologies inédites qui trouveront leurs applications dans des domaines aussi variés que la téléphonie, les bancomats, la protection de données, l'Internet, l'authentification biométrique, ou l'aéronautique. (www.idiap.ch)

Près de 1'000 personnes ont assisté, le 24 novembre dernier à la halle polyvalente de Conthey, à la soirée de remise du prix et à la conférence de Patrick Aebischer, président de l'EPFL.

Toutes nos félicitations vont à Studer Innotec SA, lauréate du Prix Sommet 2005 !

Editorial

The Ark :
en route vers le sommet !

La récente édition du Prix Sommet, organisée conjointement par l'UBS, le Nouvelliste et le Walliser Bote, a permis, une fois de plus, de montrer le dynamisme de l'économie valaisanne.

Fait particulièrement réjouissant pour toutes les personnes qui s'intéressent à The Ark, notre activité était liée de près ou de loin à 3 des entreprises qui étaient en lice pour l'attribution de ce prix. Cet état de fait ne peut que nous satisfaire, mais surtout nous encourager à persévérer et à poursuivre dans la voie que nous avons choisie.

Les récentes décisions du Conseil fédéral en matière de politique régionale, qui reprennent en bonne partie les éléments jugés fondamentaux par le Conseil d'Etat lors de la procédure de consultation, devraient nous permettre d'envisager l'avenir de The Ark avec une certaine sérénité. Le projet s'inscrit dans la philosophie de cette politique qui vise à développer les régions périphériques en s'appuyant, entre autres, sur des centres régionaux forts.

Seul, cependant, le travail de chacune et chacun, dans les différents secteurs d'activité qui nous occupent, nous permettra d'atteindre les objectifs fixés. Soyez donc remerciés pour votre engagement et votre professionnalisme de tous les instants. C'est grâce à cet engagement que The Ark peut se mettre en route vers le sommet ! Dans cet esprit, et à l'approche d'une nouvelle année, permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux ainsi qu'à tous ceux qui vous sont proches. Que 2006 soit une année de succès pour notre projet et pour chacun d'entre vous !

François Seppey,
Président de la
Fondation
The Ark

L'actualité des sites

bioark

Monthey

Le site de The Ark dédié aux biotechnologies commence à susciter de l'intérêt bien au-delà de nos frontières. En effet, en cette fin d'année les visites se succèdent au BioArk à l'exemple des toutes récentes visites d'une délégation japonaise de la région d'Hiroshima et d'un incubateur Sud-Africain. L'originalité du concept de plate-forme de production flexible séduit, de même que la qualité des laboratoires en voie de certification par Swissmedic.

Les entreprises implantées sur le site bénéficient de ce rayonnement via les présentations que le BioArk donne dans les événements tels que le congrès international de Science Alliance à Turin ou le 9e Carrefour Européen des Biotechnologies à Lille en novembre dernier. Il reste à souligner l'opportunité que le cluster de l'arc lémanique BioAlps offre aux jeunes entreprises valaisannes de participer à Biodata et Biosquare à Genève en janvier, resp. mars 2006. Les intéressés sont priés de s'annoncer au plus vite à eric.plan@cimark.ch.

phytoark

Sion

L'entreprise CMS Laboratory (www.cmslaboratory.com) hébergée auprès du BioArk à Monthey en attendant l'édification de ses bâtiments à Sion, vient de passer avec succès l'audit de Swissmedic qui lui permettra de produire selon les critères GMP dès le printemps 2006.

Dans le pipeline des innovations, deux brevets concernant les modes d'extraction, sont en cours de dépôt. Ces succès supplémentaires découlent directement de la dynamique créée par PhytoArk



technoark

Sierre

TechnoArk, le site de The Ark dédié aux technologies de l'information et de la communication (TIC), organise le 27 janvier 2006 un séminaire sur le thème de la rentabilité des investissements informatiques pour les PME. A cette occasion, Xavier Comtesse viendra nous parler de son dernier ouvrage « Dartfish, Logitech, Swissquote and Co. - Les transformeurs IT, les nouveaux acteurs du changement ».

Secure IT, l'entreprise suisse-canadienne dédiée à la sécurité de l'information, s'est installée au TechnoArk avec ses 10 collaborateurs. Pour souligner l'importance de cette implantation, une conférence de presse, en présence du conseiller d'Etat M. Cina, s'est déroulée le 15 décembre dernier au TechnoArk.

L'entreprise Planet Horizons Technologies a également choisi de s'implanter au TechnoArk. Cette société est spécialisée dans la purification de l'eau par application de champs électromagnétiques.

ideark

Martigny

Le système d'authentification biométrique BioLogin, développé grâce à un projet The Ark entre l'IDIAP et l'HEVs, est l'un des lauréats du concours "Swiss Technology Award 2006". Ce prix qualifie ce projet pour une présentation au Swiss Pavillon à la foire internationale CeBIT de Hanovre du 9 au 15 mars 2006, un des événements mondiaux majeurs dans les domaines des technologies de l'information et des communications.



Le BioLogin est un système de contrôle d'accès qui permet l'authentification de personnes grâce à l'image du visage et l'empreinte vocale. Ce système est basé sur le savoir-faire de l'Institut de Recherche IDIAP dans les domaines du traitement de la parole et de l'image.

Les services

Incubateur

Ce ne sont pas moins de 20 sociétés dont 10 nouvelles qui ont été soutenues par l'Incubateur de The Ark durant l'année. Les start-ups du domaine des sciences de l'informatique et de la communication représentent la grande majorité (75%). L'Incubateur répond réellement à un besoin puisque, depuis son lancement en mai 2000, plus de 40 start-ups ont été soutenues. Une trentaine sont aujourd'hui encore en activité. Ce taux de succès (72%) est excellent. Ces start-ups en activités ont un réel impact sur l'économie : elles occupent plus de 80 collaborateurs et ont généré des levées de fonds pour près de 10 millions depuis 2000. Les liens sur les start-ups hébergées en 2005 sont disponibles sur le site internet : incubateur.theark.ch

Marketing

Les mois d'octobre et de novembre ont été synonymes de forums et de présentations diverses pour The Ark.

En effet, The Ark a tenu un stand et a donné une conférence au forum de la HES-SO à Yverdon-les-Bains ainsi qu'au forum de l'EPFL à Lausanne. Ces journées ont permis de rencontrer aussi bien des futurs entrepreneurs porteurs d'idées novatrices que des étudiants et doctorants valaisans intéressés par l'actualité des entreprises technologiques valaisannes.

Bilan positif pour ces deux participations qui permettent à The Ark de renforcer la notoriété des actions menées dans notre canton.

Accélérateur

Depuis le début de ses activités en 2004, l'Accélérateur Technologique The Ark a reçu une vingtaine d'annonces de technologies. Sur ces 20 technologies, 14 répondaient aux critères d'entrée et ont été traitées dans les 2 premières phases (« scouting » et « screening ») du processus de valorisation.

Ces technologies, issues pour l'essentiel de l'Institut IDIAP à Martigny et de l'institut Technologies du vivant de la HEVs, ont débouchées sur plusieurs projets de mûrissement (fonds levés auprès de la CTI : 500'000.-), le dépôt de 3 demandes de brevets et la signature de 2 accords de licence avec des entreprises.

